

Agents de surveillance

Des avancées certaines, mais rien n'est encore fait !

La réunion du 7 juin a permis de clarifier un certain nombre de points revendiqués par la CFDT. Toutefois, certains d'entre eux méritent encore d'être examinés plus attentivement. Voici les points essentiels qui ont été débattus.

➤ **Équité entre tous les modulés.** C'est une revendication essentielle de la CFDT, que nous avons à nouveau réaffirmée avec force. Il serait inacceptable que **tous les modulés**, qui ne sont en rien responsables de leurs différences dans les taux d'activité en tâches sécurité, viabilité ou télécom soient traités de manière différente. Mais tous les syndicats ne semblent pas sur la même ligne sur ce point.

➤ **Fixité sur les semaines sécurité.** La CFDT a de nouveau revendiqué que les semaines affectées aux activités sécurité soient intouchables, de même que les repos. N'en déplaise à certains responsables, cette négociation n'a pas vocation à moduler à outrance cette filière !

➤ **Propreté du week-end sur les semaines d'activité Viabilité.** Ce point a été longuement débattu. Là encore, la CFDT insiste sur le fait que cette négociation n'a pas pour objectif de contourner d'éventuelles carences sur la propreté du week-end ! Ces tâches font partie de l'activité Viabilité, en conséquence il faut en discuter sereinement et en toute transparence. Mais un point est fondamental : les semaines viabilité – y compris les week-ends – ne doivent pas être dédiées uniquement ou majoritairement à la propreté, et de plus doivent être équitablement réparties.

➤ **Contreparties.** La direction a ajouté deux nouvelles possibilités concernant les contreparties.

	SALARIÉS MODULÉS	SALARIÉS TOURS FIXE
Proposition n°1 [C'est la proposition du projet d'accord précédent]	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 1500€ [dont prime de modulation] ➔ +1000€ si volontaire pour faire plus de 20% de viabilité ➔ Cela concerne les modulés à moins de 90% de patrouille 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 2500 € ➔ +1000€ si volontaire pour faire plus de 20% de viabilité ➔ Cela concerne les tours fixe et les modulés à plus de 90% de patrouille
Nouvelle proposition n°2	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 2500€ [dont prime de modulation] et possibilité de programmer jusqu'à 50% de viabilité ➔ Cela concerne tous les modulés 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 3500€ et possibilité de programmer jusqu'à 50% de viabilité ➔ Sur la base du volontariat
Nouvelle proposition n°3	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 2500€ [dont prime de modulation] et possibilité de programmer jusqu'à 50% de viabilité ➔ Cela concerne tous les modulés 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 4000€ et possibilité de programmer jusqu'à 50% de viabilité. ➔ Obligatoire pour les tours fixes

Pour la CFDT, d'autres pistes restent possibles. Nous en ferons part avant la prochaine réunion, après consultation de nos équipes et des salariés.

D'autres points ont également été évoqués : les périodes d'astreinte seront programmées dans le TSA ; le nombre de week-ends de travail consécutifs doit être encadré, de même que les successions de postes, les phases de repos après les P3, le nombre de postes hebdomadaires, les durées journalières et hebdomadaires de travail...

S'agissant d'une négociation relative à l'évolution d'une filière, la direction a demandé un accord majoritaire [représentant plus de 50% des voix obtenues aux dernières élections des CE]. Les organisations syndicales ont jusqu'au 18 juin pour faire de nouvelles propositions. Ensuite, la dernière réunion du 28 juin permettra à chacun de se positionner.